

Présidence de la première séance

Karl Kreuzer, Professeur émérite de l'Université de Würzburg

C'est un grand honneur pour moi de présider cette première séance pour honorer Paul Lagarde et son œuvre.

Il y a 10 ans que mon université, l'Université de Würzburg (fondée en 1402) a attribué le titre de Doctor iuris honoris causa à Paul Lagarde qui se range dans une ligne de noblesse académique illustre avec Kurt Lipstein, Ole Lando et Michael Bonell.

Je n'ai pas la fonction d'un laudator pour Paul Lagarde mais je me permets quand même de reprendre ici quelques phrases que j'ai prononcées en 2014 à l'occasion du dîner en l'honneur de Paul Lagarde et qui pourraient peut-être servir comme introduction générale pour les louanges spécifiques qui vont suivre aujourd'hui et demain. « Si l'on veut caractériser Paul Lagarde en bref, on peut se servir d'un titre qu'il a porté durant un engagement temporaire à la plus haute cour administrative en France, le titre était Conseiller d'État en service extraordinaire. Service est le mot-clé non pas pour une courte période mais pour toute la vie professionnelle de Paul Lagarde. Il n'a jamais cherché à gagner des titres de gloire ou des avantages matériels, mais s'est toujours efforcé de rendre service au public, c'est-à-dire aux hommes. Incontestablement, durant toute sa vie professionnelle, Paul était « en service extraordinaire », spécialement au sujet du droit international privé et ceci à tous les niveaux territoriaux - national, mondial et notamment européen. Dans ce contexte, il n'est certainement pas exagéré de nommer Paul Lagarde un des grands pères [sans traits d'union] du droit international privé européen. Il a aussi été toujours en service extraordinaire quand il s'agissait des relations franco-allemandes, en tant qu'interprète, promulgateur et ambassadeur du droit allemand en France et vice versa »

Pour moi, le terme droit international privé est un autre mot pour la coordination de systèmes juridiques divergents, en Europe et dans le monde. Durant toute sa vie, Paul Lagarde n'a pas relâché son travail au service de cette coordination, qui sert, en fin de compte, la justice et paix entre les nations.